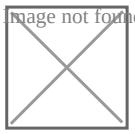

Recours sur une démission?

Par **soumah**, le **12/08/2011** à **13:37**

Bonjour,

Je suis d'origine Guinéenne et ne connait rien au loi du travail française.

J'ai signé pour une durée de 6 mois un CDD dans une société de ménage.
Le contrat arrivant à son terme, ma patronne en qui j'avais toute confiance m'a fait signé un document; il s'agissait d'un avenant de contrat de travail en CDI. Je ne savais pas au moment où je l'ai signé ce que celà signifiait d'autant plus que ma patronne savait que je ne souhaitait pas rester. Ensuite, il m'a donc fait signé ma démission en m'assurant que je ne perdraits pas mes droits assedic.
On m'a expliqué par la suite que j'avais perdu en signant ce cdi ma prime de précarité et le pire pour moi, c'est qu' aujourd'hui, je me retrouve sans ressource car les assedic ne verse pas d'indemnité en cas de démission. On a abusé de ma naïveté, je me retourne vers vous pour connaïtre les recours possibles?
Merci d'avance
Soumah

Par **P.M.**, le **12/08/2011** à **14:29**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous lisez le Français et par ailleurs si le CDI a commencé à prendre effet...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés